

# Formation

## Gymnastique féminine

### Animateur fédéral 1 - AF1

#### Voray sur l'Ognon - 27/10 au 01/11/2023



**Organisateur** Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

**Public concerné** Age : 15 ans dans l'année  
Obligation d'être licencié au moment de l'inscription

#### Contenu :

Objectifs	Contenus
Permettre la prise en main d'un groupe de jeunes gymnastes débutantes, pour leur faire acquérir les bases gymniques aux agrès, sous la responsabilité d'un animateur expérimenté.	échauffement et préparation physique, pédagogie aux agrès, préparation gymnique, chorégraphie, terminologie, règlements spécifiques gym, biologie appliquée, jugement

#### Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Salle Intercommunale de Voray sur l'Ognon**
- Date-s : **27/10/2023 au 01/11/2023**
- Horaires – **Informations après inscription**

**Repas - hébergement** Gite du moulin - Traiteur

#### Amener :

Équipement sportif, de quoi prendre des notes, licence, carnet juge

**Contact le jour du stage :** LIU Maelle - 06 61 38 12 45

#### Inscription :

- Date limite d'inscription : **17/10/2023**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **19/10/2023**
- Nombre minimum de stagiaires : **8**
- Coût : **450 €**

#### À régler

**Par virement** (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).  
Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

**Par carte bancaire** - Lien

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre de personnes : GF-AF1-VORAY-27/10/2023**

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet\*\*

#### Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

**Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.**

\* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

\*\* L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.  
**Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**

